



Création de fichier PDF

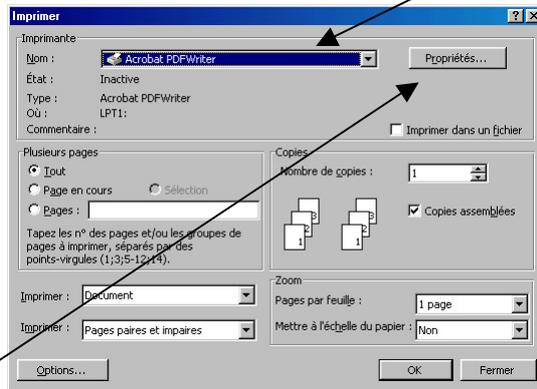
RÉFÉRENCE	NT Edition- Creation Fichier PDF.doc		PAGE	1/2
Auteur	A. Ghio	Version	1.0	04/07/02

SUJET : procédure à suivre pour créer des fichiers pdf

OUTIL : Adobe Acrobat version complète doit être installé sur l'ordinateur. Acrobat Reader seul ne permet pas de créer des documents pdf.

PROCEDURE

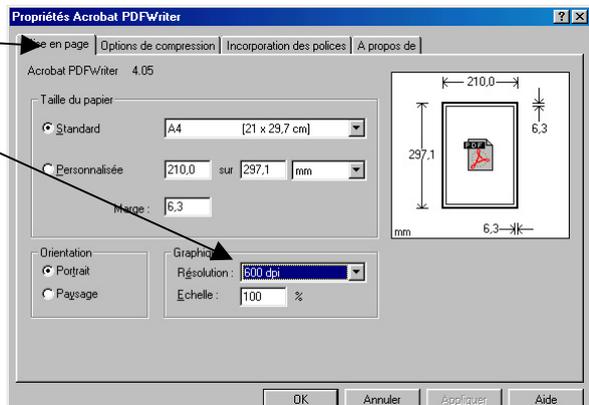
1. Ouvrir le document original à partir d'un éditeur de texte (ex : Ms Word).
2. Imprimer le document (Menu Fichier | Imprimer)
3. La boîte de dialogue d'impression apparaît. Sélectionner l'imprimante « Acrobat PDF Writer »



4. Vérifier les Propriétés...

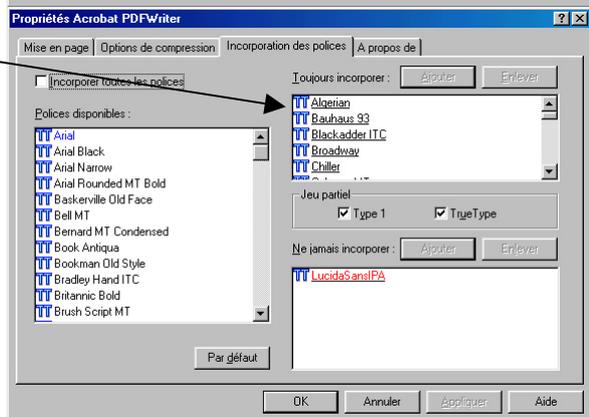
Vérifier la mise en page

Et particulièrement la résolution graphique



Vérifier l'incorporation des Polices

Attention aux polices originales (ex : alphabet phonétique)

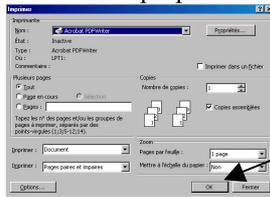




Création de fichier PDF

RÉFÉRENCE	NT Edition- Creation Fichier PDF.doc		PAGE	2/2
Auteur	A. Ghio	Version	1.0	04/07/02

5. Une fois les propriétés vérifiées, appuyer sur le bouton « OK » de la boîte de dialogue d'impression



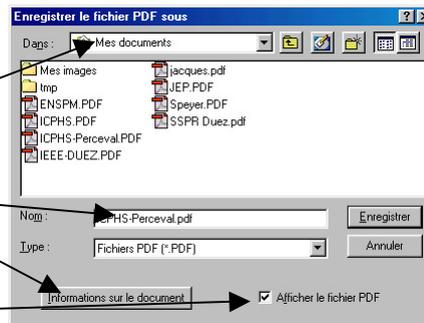
6. Une boîte de dialogue de sauvegarde apparaît.

Sélectionnez le répertoire dans lequel vous souhaitez sauvegarder le document

Donnez un nom au document.

Vous pouvez incorporer des informations sur le document.

Vous pouvez visualiser immédiatement le résultat (conseillé)



7. Si vous avez choisi d'afficher le fichier pdf, Acrobat Reader se lance automatiquement et affiche le résultat.

8. ATTENTION : VERIFIER LA MISE EN PAGE !!

Il arrive fréquemment que la création du fichier pdf modifie la mise en page du document original (ex : une partie du texte en bas de page est décalée sur la page suivante) .

Dans ce cas-là, il est nécessaire de :

- Fermer le document pdf
 - Revenir sur le document original ouvert par l'éditeur de texte (ex : Word).
 - Opérer les modifications pour obtenir la mise en page souhaitée
 - Recommencer les opérations 2,3,5,6,7,8 jusqu'à obtenir le résultat souhaité
9. Le fichier pdf est récupérable dans le répertoire de sauvegarde sélectionné précédemment (cf. 6)